

LES PÈLERINAGES EN TERRE-SAINTE.

«... Bonne et honorable chose et profitable au salut est d'aller visiter les Saints-Lieux, et cependant combien sont rares ceux qui y vont, combien sont nombreux ceux qui aiment mieux prendre l'aise de leur corps, sous prétexte des difficultés du voyage.»

(Voyage d'outre-mer en Jérusalem par le seigneur de Caumont, l'an 1418.¹)

I.

Une nouvelle caravane de pèlerins pour la Terre-Sainte a quitté Marseille le 21 août dernier, et a dû arriver à Jaffa le 31 du même mois.

L'époque du retour est fixée au 13 octobre, et durant cet intervalle les pèlerins visiteront Jérusalem et ses environs, Bethléem, les bords de la mer Morte, les rives du Jourdain, la Galilée, Nazareth, le Thabor, le Carmel, Tyr, Sidon et d'autres localités célèbres par les souvenirs historiques et religieux qui s'y rattachent.

Ce voyage s'accomplit au prix de 1250 francs en première classe à bord des paquebots, au prix de 1050 francs en deuxième classe. Cette somme comprend la nourriture et tous les frais de séjour en Palestine; il y a plus : les billets étant valables pour quatre mois, ceux des pèlerins qui veulent faire d'autres excursions, parcourir le Liban, voir Damas, Balbeck, les Cédres, et même Constantinople, en ont le loisir, mais les dépenses de ces excursions restent à leur charge. Il faut remercier l'Œuvre des pèlerinages d'avoir créé des relations suivies entre l'Europe et l'Asie, d'avoir facilité aux hommes de foi pratique les moyens de satisfaire leur dévotion aux lieux où s'est commencée la grande œuvre de la régénération du genre humain, et de préparer ainsi, selon l'expression de M. de la Villemarqué, des jours meilleurs à l'Orient.²

Le secrétariat de l'Œuvre établi à Paris, 6, rue Furstenberg, étend sa sollicitude jusqu'aux moindres détails, et donne d'avance aux pèlerins toutes les recommandations qui peuvent leur être utiles. Il se charge

¹ Publié pour la première fois, d'après le manuscrit du Musée britannique, par le marquis de Lagrange, membre de l'Institut. Paris, A. Aubry, 1838.

² V. le *Correspondant* (avril 1839).

de l'obtention des passe-ports, laisse une grande facilité en ce qui concerne le mode de paiement du prix des places, et prévient les pèlerins de la nature et de la qualité des vêtements dont ils devront se munir, des provisions et victuailles, des armes, des médicaments qu'ils devront emporter; enfin de tout leur équipement. Certaines gens estiment qu'un voyage accompli dans de telles conditions ressemble moins à un pèlerinage qu'à un train de plaisir.

Laissons dire ces badins; ils ne sont pas compétents. Ce serait trop d'exigence que de leur demander l'idée qu'ils se font d'un pèlerinage. D'ailleurs il faut leur pardonner en considération du plus ou moins d'esprit qu'offrent leurs saillies. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas; et si, en parlant de l'œuvre des pèlerinages en Terre-Sainte, le *Courrier du Bas-Rhin* nous a fait rire, ce n'est point par la finesse de ses observations: il est difficile de trouver un morceau d'un ridicule plus amusant. Dans son numéro du 12 août, le *Courrier du Bas-Rhin* crie au scandale à propos du pèlerinage qui se préparait. A ses yeux les pèlerinages modernes ne méritent plus ce nom, parce que... Les pèlerins emportent du chocolat et des gilets de flanelle.

«Il faut bien avouer, dit M. Borsch, que les pèlerinages de nos jours, puisqu'on donne à ces voyages le nom de pèlerinages, ne ressemblent guère aux pèlerinages d'autrefois, et que le prospectus du comité de la rue Furstenberg n'a aucune analogie avec les discours qu'adressaient, le 18 novembre 1095, le pape Urbain II et Pierre l'Hermitte aux populations réunies sur la place publique de Clermont, pour les exhorter à se rendre en Terre-Sainte.

«Un ancien chroniqueur, Guillaume de Tyr, nous a transmis les paroles du pape Urbain II aux fidèles chrétiens, et nous ne voyons pas que le souverain pontife ait prescrit aux pèlerins de se munir surtout d'or et de gilets de flanelle, de gourdes remplies d'eau-de-vie et de chocolat. «Que tout homme qui voudra entreprendre ce saint pèlerinage, a dit le pape Urbain II, suivant Guillaume de Tyr, en preme «l'engagement envers Dieu, et se dévoue en sacrifice comme une vivante hostie; qu'il porte le signe de la croix sur son front et sur sa «poitrine, et que, lorsqu'il voudra se mettre en marche, il place la «croix sur son dos entre ses épaules, afin d'accomplir par cette action «le précepte du Seigneur, qui a dit dans son Évangile: Quiconque ne «prend pas la croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi.»

L'*Univers* nie souvent que des progrès réels aient été accomplis, dans ces derniers siècles, par l'humanité; il ne peut nier du moins que les

pèlerinages en Terre-Sainte, dont il publie le prospectus dans ses colonnes, ne diffèrent singulièrement de ceux que prêchait Urbain II.» — Charles Bœrsch.

Un ancien philosophe à qui l'on niait le mouvement se mit à marcher; la réponse était péremptoire. Nous pensons que le *Courrier du Bas-Rhin* ne l'a pas imité dans sa réplique à *l'Univers*. Des progrès réels ont-ils été accomplis par l'humanité dans ces derniers siècles? Nous n'examinerons pas ici cette question qui est loin d'être résolue. Mais, pour nous il est un fait certain, c'est que la popularité dont jouissent certains journaux est la meilleure preuve de l'abaissement du niveau intellectuel. Le progrès est, selon nous, dans une application plus large et plus profonde des idées chrétiennes. Sans doute la société présente sous ce rapport une heureuse réaction, un retour manifeste; espérons qu'elle y persévéra. N'en déplaise aux libres penseurs alsaciens, la prétendue réforme religieuse et le philosophisme du dix-huitième siècle ont arrêté la marche de la civilisation chrétienne; c'est l'honneur de notre siècle d'être celui des restaurations; le comité de la rue Furstenberg en a réalisé une belle en ce qui concerne les pèlerinages en Terre-Sainte. Oui, il y a ici progrès, parce qu'il y a retour aux vieilles idées, aux anciennes traditions. Ainsi qu'au temps d'autrefois, les pèlerins chrétiens d'aujourd'hui sont forts de la foi qui fait entreprendre les dures choses. C'est avec le même amour, le même élan qu'ils entreprennent un voyage qui n'est point encore exempt de fatigues ni de dangers. C'est avec transport qu'ils baisent la poussière des saints lieux que le chrétien voit encore empreints des pas du Dieu fait homme.

Dans un numéro du *Correspondant* que nous avons cité, M. Hersart de la Villemarqué a publié un excellent article sur *le pèlerinage en Terre-Sainte depuis les croisades*. Nous y renvoyons les grands critiques de notre ville: ils y verront la douce figure de deux pèlerins, dont l'un (le seigneur de Caumont) a accompli son voyage en 1448, et dont l'autre (le jeune Henri Affre de Saint-Romme) a fait partie d'une caravane en 1853. Neveu de l'archevêque martyr et porteur d'un nom illustre, le dernier est mort prématurément en puisant ses dernières consolations dans le souvenir de la nuit qu'il avait passée au Saint-Sépulchre. Il y a dans ces deux figures, quoique séparées par plus de quatre siècles, un même exemple de foi naïve et de candeur chrétienne.

Nos lecteurs en jugeront, s'ils veulent bien nous permettre d'emprunter quelques lignes au travail de M. de la Villemarqué.

H.

Les Musulmans nous reprochent, à nous peuples de l'Occident, de ne pas aimer la prière. L'amour de la prière est à leurs yeux la première des vertus, et leurs sentiments à cet égard sont conformes aux enseignements de la vérité. L'amour de la prière n'étant que l'amour de Dieu, selon cette parole de saint Augustin: «qui aime peu, prie peu; qui aime beaucoup, prie beaucoup.» Les jongleries du feu sacré et les abominations sacrilèges qui déshonorent à l'époque du temps pascal la célébration du culte chismatique, n'ont pas peu contribué à inspirer aux Musulmans le grand mépris qu'ils professent pour le christianisme. C'est ici qu'apparaît l'action bienfaisante de l'œuvre des pèlerinages de la rue Furstenberg.

«Par bonheur la Pâque schismatique ne coïncide pas toujours avec la nôtre, et les Musulmans peuvent faire la différence entre les deux communions chrétiennes. On dit que le contraste les frappe vivement. Il est curieux de les voir observer les démarches, les paroles et jusqu'à l'attitude des pèlerins catholiques venus d'Occident, et leurs observations sont loin d'amoindrir le respect traditionnel qu'ils ont pour les habitants de la noble terre des Francs. Le seul fait de la présence annuelle à Jérusalem d'un certain nombre d'hommes distingués, qui ne craignent pas de venir de si loin par un motif de piété, leur maintien grave, leur air profondément recueilli, leur foi expansive et attendrie sont une prédication par l'exemple, plus éloquente que bien des discours. C'est là une nouvelle croisade, une croisade morale et civilisatrice destinée, en nous conservant notre rang et notre ascendant en Orient, à préparer un résultat d'une importance incalculable. A la douce et pure lumière que chaque caravane amène à sa suite, ce prestige du nom français reluit d'un éclat plus vif, et ce beau nom qui, depuis longtemps, grâce à nos pères, est le synonyme de vaillant dans les langues d'Orient, pourrait devenir, grâce à nous, celui d'*ami de la prière*, qualité que les Musulmans nous refusent, et dont l'absence les prévient désavantageusement en notre faveur.»¹

Que nos lecteurs nous pardonnent cette longue citation; nous l'avons donnée parce qu'elle renferme une appréciation de l'œuvre des pèlerinages d'une valeur au moins égale à celle du *Courrier du Bas-Rhin*.

¹ M. Hersart de la Villemarqué.

Le chancelier du patriarcat de Jérusalem écrivant au directeur de l'œuvre des pèlerinages, que la tenue des pèlerins français a produit l'impression la plus favorable aux dernières fêtes de Pâques, ajoute que le comité de Paris exerce une sorte d'apostolat destiné à produire plus de fruits de salut peut-être que toutes les prédications des missionnaires de la Terre-Sainte.

Le jeune Henri Affre de Saint-Romme a été un de ces apôtres prêchant par l'exemple. « Nommé récemment auditeur au Conseil d'État, marié depuis deux ans à une personne selon son cœur, aussi heureux qu'on peut l'être en ce monde, Henri Affre de Saint-Romme revenait, en 1853, de Jérusalem.... »

« Au nombre de ses plus douces jouissances, il comptait les impressions de sa visite à la maison de Dieu et à la porte du Ciel, comme il disait, et il les racontait avec une grâce pleine de feu. Elles le fortifièrent dans ses dernières luttres contre la main qui le frappa avant le temps, et qui devait tout lui enlever; elles lui donnèrent même le courage de baiser cette main divine. Sur son lit de douleur avaient été placés, à sa demande, divers objets bénits qu'il avait rapportés de Terre-Sainte. Il les prenait les uns après les autres, il les regardait avec attendrissement et les portait respectueusement à ses lèvres. Agenouillée près de son chevet, sa jeune femme sanglotait. Lui s'efforçait de la calmer : « Ne pleure pas, disait-il, j'étais bien heureux, grâce à toi, dans ce monde; on est plus heureux au ciel. »

« Dans le délire, il se croyait transporté de nouveau à Jérusalem; il revoyait le Saint-Sépulcre, il y entendait la messe, il y communiait; il pleurait sur le Calvaire, il voulait être couronné d'épines, attaché à la croix; il voulait mourir avec le Sauveur. Revenant à lui, Henri demandait s'il ne mourrait pas bientôt, et comme on essayait de lui cacher les progrès du mal, il répondait : « Quand on a passé une nuit au Saint-Sépulcre, on doit savoir mourir. » Et il souriait doucement.

« Il s'endormit le sourire sur les lèvres et un rayon de joie dans les yeux, en baisant la croix que son oncle portait le jour de son martyre.

« On eût dit qu'à l'instant suprême le saint pontife lui-même était venu au-devant de son neveu chéri pour l'introduire dans la nouvelle Jérusalem; car, se levant sur son chevet et ouvrant les deux bras, Henri s'écria : « Je vois l'archevêque ! Il vient me chercher ! Me voici ! Je pars ! Adieu !... »¹

(La suite prochainement.)

FÉLIX BLUMSTEIN.

¹ Correspondant (23 avril 1859).

CHRONIQUE.

ALSACE.

STRASBOURG. le 14 août. — Monseigneur a ordonné, dans sa chapelle privée, 9 prêtres, dont 7 élèves du Grand-Séminaire de Strasbourg et 2 PP. Jésuites.

— Monseigneur a continué pendant les mois de juillet et d'août la visite pastorale de son diocèse. Le 19 juillet, Sa Grandeur présida, au couvent de Ribeauvillé, la fête de saint Vincent de Paul, patron de la maison, et y administra le sacrement de Confirmation. Elle visita également les cantons de Mühlhouse, de Rouffach, de Münster, de Villé, de Barr, et conféra les dons du Saint-Esprit à la jeunesse recueillie qu'on lui avait présentée. — En tout 7000 personnes sont venues s'ajouter aux 17,000 déjà confirmées par Monseigneur dans le cours de cette année.

— On lit dans les *Annales de la Sainte-Enfance* (T. XI, n° 69, p. 343) : « Nous recevons à l'instant même d'une pieuse dame du diocèse de Strasbourg, avec un don de 100 francs, une lettre commençant par ces simples et touchantes lignes : « Monsieur le Directeur, pendant la durée de la guerre, j'ai fait vœu « de vous adresser 100 francs pour être employés à baptiser cent petits infidèles, si la paix se faisait. Je viens accomplir mon vœu entre vos mains.... »

— Dans la première quinzaine du mois d'août, notre ville a vu passer plus de 10,000 prisonniers autrichiens, que le gouvernement avait fait diriger sur Strasbourg et de là à Kehl. Quand les premières colonnes furent amenées par les deux lignes de l'Est et du Midi, la charité des Strasbourgeois s'émut à la vue d'une si noble infortune. Un comité de secours fut improvisé, et dès le second jour un service régulier fonctionna pour le soulagement de tant de malheureux trahis par le sort de la guerre. Il est impossible de dire avec quelle générosité nos chers concitoyens ont répondu à l'appel des dames patronesses. Toutes les familles ont envoyé leur contingent; les ménages les plus modestes ont offert des miches de pain de trois kilogrammes, des paniers de légumes, des paquets de tabac, des litres de vin et de bière, du vieux linge, de la charpie, etc. Le soin de préparer les mets et les rafraîchissements fut confié aux sœurs de Charité et aux conférences de Saint-Vincent-de-Paul. La distribution, qui semblait devoir présenter de grandes difficultés, vu le grand nombre des prisonniers, se fit avec une régularité parfaite. Une centaine de dames et de demoiselles, les membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, les frères de Marie, les sœurs de la Doctrine chrétienne, parcouraient les rangs des infortunés et leur offraient avec une exquise délicatesse les soupes, la viande,

spéciale de l'obristmeister.¹ Les chanoines réclamèrent auprès du sénat, mais celui-ci maintint la défense.² Ainsi non-seulement l'administration des malades avec la *solemnité habituelle* fut refusée, mais on profita encore d'une demande indiscreète pour entraver la visite des malades de l'hôpital faite même *sans solemnité*. Tel est l'acte de tolérance que *Lerse* célèbre avec tant de bonheur. Il est heureux à peu de frais.

Nous terminons ici cette étude sur les rapports du magistrat luthérien avec la bourgeoisie catholique. Le Chapitre dans ses *gravamina* formule une foule d'autres accusations que nous avons cru devoir omettre, les unes parce que le magistrat les niait, les autres parce qu'elles avaient été de tout temps une pierre d'achoppement entre le clergé et le sénat, d'autres enfin parce qu'elles nous ont paru d'une moindre importance. Telles sont : la défense faite aux sages-femmes de baptiser les enfants en cas de nécessité³, les prétentions du magistrat à la propriété de la fabrique et à la juridiction sur les ecclésiastiques, le refus du sénat d'entretenir le chœur de la Cathédrale⁴, la diminution des revenus du Chapitre⁵, la défense de célébrer un mariage sans le consentement des parents⁶, la nomination de tuteurs protestants pour les orphelins catholiques, l'intervention du sénat dans la nomination du doyen....

Mais ce que nous avons dit suffira pour apprécier la conduite du magistrat luthérien. Il enleva aux catholiques leurs écoles, les écarta de tout emploi civil, détruisit de tout son pouvoir la pompe de leur culte, enchaîna leurs prédicateurs, ferma leurs couvents, poussa leurs prêtres à l'apostasie ou à la fuite par les promesses, les menaces, les vexations de toute espèce. En un mot, sauf la proscription franche et déclarée du catholicisme, il ne négligea aucune des mesures que pouvait lui dicter l'intolérance la plus systématique.

¹ *Ibid.* 1609, 9 mai.

² *Rathsprotocoll*; 1609, 20 août.

³ S. D. L. 9, n° 13. Lettre du 16/3 décembre 1618. — Le magistrat prétend que cette mesure ne s'appliquait qu'aux protestants. V. sa défense, S. D. L. 10, n° 29.

⁴ Le sénat, par une distinction subtile, prétendait que ce chœur ayant été construit aux frais du Chapitre, celui-ci devait l'entretenir. Ainsi la libéralité des anciens chanoines tournait au détriment de leurs successeurs. (*Rathsprotocoll*; 1608, 3 décembre et *passim*.)

⁵ Par la confiscation de plusieurs bénéfices et la défense faite plusieurs fois au *schaaffner* des chanoines de réclamer certaines dettes.

⁶ Mesure exploitée pour faire célébrer les mariages mixtes au temple. V. *Acta capituli*; 1610, 8 février.

Cette conduite, si inconséquente qu'elle soit chez des apôtres du libre examen, ne nous étonne pas : l'histoire nous apprend que l'intolérance est la morale ordinaire des partis vainqueurs. Mais ce qui nous étonne et nous indigne, c'est l'hypocrisie des magistrats qui, au milieu de leurs mesures persécutrices, affichent sans cesse leur prétendu respect pour la liberté religieuse; c'est l'attitude d'un historien moderne qui, sentant combien la cause de l'intolérance est aujourd'hui impopulaire en France, et combien sont vives les sympathies acquises partout aux opprimés, dissimule, atténue, altère les faits pour disculper ses amis et rejeter sur ses adversaires toute la défaveur que provoquent chez nous la violence et la persécution.

(La suite prochainement.)

L'abbé C. A. HANAUER,
Professeur au Collège libre de Colmar.

LES PÈLERINAGES EN TERRE-SAINTE.¹

III.

Quel cœur ne s'émeut au seul nom de Jérusalem? Qui ne tressaille à la pensée de tout ce qu'il y a de grand et de sublime, d'admirable et de merveilleux dans cette contrée mystérieuse, à l'ombre des cèdres du Liban, sous les palmiers du désert et sur les bords du Cédron et du Jourdain?²

L'éclat de ce prestige ne s'est jamais évanoui : il s'accroît ou diminue selon que la foi est plus ou moins vive chez les peuples; mais la gloire des Saints-Lieux ne peut périr, parce qu'elle est liée à l'existence même de la foi, qui, dans les jours d'épreuve, trouvera toujours un asile dans les âmes choisies de Dieu.

¹ V. *Revue catholique*, p. 330-334.

² V. *l'histoire de la Terre-Sainte*, par D. MATHIAS-RODRIGUEZ SOBRINO, avocat, ancien promoteur fiscal de Madrid, traduite par Poillon. Nous recommandons vivement cet ouvrage à nos lecteurs.

Les voyages à Jérusalem ont une origine contemporaine de celle du christianisme. Dès les premiers siècles de l'Église, un grand nombre de chrétiens se rendaient en pèlerinage dans la Judée, afin de visiter les lieux que les miracles de Jésus-Christ avaient illustrés, afin de pouvoir se prosterner sur la tombe où l'impératrice Héléne avait fait élever l'église de la Résurrection. Le but des pèlerins était de consacrer le temps de leur voyage à la pratique des vertus chrétiennes; toutefois nous avons ici une preuve devenue vulgaire de cette vérité que nous donne l'expérience, à savoir : que les abus sont inséparables des meilleures institutions et des meilleurs usages : «*Sic et qui multum peregrinantur, raro sanctificantur,*» a dit l'auteur inconnu de l'*Imitation de Jésus-Christ*. A cette époque reculée, il se mêlait déjà aux pèlerins de misérables chercheurs d'aventures dont les vues et les projets n'étaient rien moins que conformes à l'esprit d'un voyage pieux.

Saint Jérôme, saint Grégoire de Nazianze et d'autres Pères de l'Église, se sont élevés contre un pareil état de choses. Les libres penseurs du temps ont pu alors, donnant l'exemple aux esprits forts de notre siècle, s'emparer de certains faits, favorables à leur cause, pour envelopper l'ensemble dans un blâme sophistique. Aux X^e et XI^e siècles, la foule des pèlerins qui se rendaient à Jérusalem s'accrut dans une proportion considérable. C'est alors que surgit la grande querelle de l'État et de l'Église, et nombre de chrétiens gagnaient la Palestine, les uns guidés par un motif de dévotion, les autres mus par la crainte et désireux de fuir les désordres, fruits inévitables du conflit qui remplissait l'Europe.

Cependant le voyage de Jérusalem offrait mille dangers, et si, dans son appréciation de l'œuvre des pèlerinages de la rue Fürstenberg, le *Courrier du Bas-Rhin* s'était borné à observer que le pèlerinage des temps anciens exigeait plus d'énergie dans la volonté et d'abandon en la Providence, nous l'aurions reconnu sans peine.

En l'année 636, le khalife Omar avait conquis la ville sainte sur les derniers débris de l'armée d'Héraclius. La Palestine était devenue une province du khalifat et avait subi les vicissitudes du vaste empire arabe, auquel elle était incorporée. On sait qu'en 748, la dynastie des Abassides remplaça celle des Ommyades : le siège du khalifat fut éloigné de la Syrie et transféré de Damas dans l'Irak-Arabi (anciennement la Babylonie), où le khalife Abou-Djaafar-Almansour (le 2^e des Abassides) fonda la ville de Bagdad.

Les chrétiens de la Palestine n'avaient pas été heureux sous les successeurs d'Omar; ils habitaient à Jérusalem un quartier séparé et payaient

un tribut pour la protection qui leur était accordée. Leur sort s'améliora sous la dynastie des Abassides : les khalifes de Bagdad, trouvant dans la présence des étrangers à Jérusalem un moyen d'augmenter leurs revenus, ne mettaient point d'obstacles aux pèlerinages des chrétiens d'Occident. La gloire de Charlemagne, qui s'était étendue jusqu'en Asie, contribua puissamment à amener ce résultat. En ce temps-là (786-809), Haroun-al-Raschid régnait en Orient. Le khalife, qui faisait la guerre à l'empire grec, pouvait craindre l'intervention des peuples chrétiens d'Europe; aussi, voulant ôter aux Francs tout prétexte d'une guerre religieuse qui aurait pu les attirer en Asie, Haroun ne négligea aucune occasion d'obtenir l'amitié de Charlemagne, et lui fit présenter les clefs de Jérusalem et celles du Saint-Sépulcre.

On ne peut remarquer sans intérêt que le monarque franc qui sut assurer l'indépendance du Souverain-Pontife, protégea, le premier, d'une manière efficace, les intérêts chrétiens en Orient.

Les révolutions dynastiques dont l'empire arabe fut la victime vers la fin du IX^e et durant la plus grande partie du X^e siècle, replongèrent les chrétiens de Jérusalem dans leur premier état de servitude et de misère.

En 878, un certain Ahmed-Ben-Touloun conquiert la Syrie et la Palestine : fils d'un esclave turc, favori du khalife Al-Mamoun, cet aventurier avait été nommé gouverneur d'Égypte par le khalife Al-Motazz (868) et venait d'usurper, sous Al-Motamed, la souveraineté du pays confié à son administration. Sa race ne prospéra pas; la dynastie des Toulounides s'éteignit au siècle suivant, et Jérusalem reentra sous la domination des khalifes de Bagdad. Enfin, en 972, la dynastie des Fatimites remplaça définitivement en Syrie celle des Abassides. Les deux premiers khalifes de la nouvelle maison régnante, Moëzz-Ledin-Allah et son successeur Aziz, traitèrent avec indulgence les chrétiens, qui se félicitaient d'avoir échappé au joug des princes turcs.

Leur bonheur ne fut pas de longue durée; le troisième khalife de la race des Fatimites, Al-Hakem-Biamr-Allah, mérita justement les qualifications de Néron et de Caligula de l'Orient. Ce monstre sanguinaire monta sur le trône à l'âge de onze ans (996) et signala son règne par la cruauté et la démence la plus brutale. Il n'osait se livrer à l'égard des Musulmans à tous les transports de sa rage frénétique; mais il fit tomber sa colère sur les chrétiens, qu'il persécuta de la manière la plus extravagante. L'événement capital de cette époque est la destruction de l'église du Saint-Sépulcre, barbarie que Hakem ordonna en l'année 1008 ou 1010.

On a cherché vainement les causes qui ont amené Hakem à renverser la basilique; la tyrannie se complait en elle-même, et la méchanceté des hommes s'explique, selon nous, en certaines circonstances, indépendamment de tout mobile d'intérêt. Quoi qu'il en soit, certains auteurs admettent que la pensée de démolir l'église de la Résurrection lui fut suggérée par les Sarrasins, qui occupaient alors la principale partie de l'Espagne, et surtout par les juifs qui habitaient la France.

Témoins des projets qui s'élaboraient dans l'Europe chrétienne, il leur semblait que, par la démolition du Saint-Sépulcre, ils l'empêcheraient de se jeter sur l'Asie musulmane. C'est pourquoi ils disaient au khalife, dans un message qu'ils lui adressèrent par le moyen du renégat Robert : « Si vous ne détruisez pas le Saint-Sépulcre, votre propre trône sera bientôt détruit. »¹

Nous pensons qu'il ne faut accepter de pareils récits qu'avec la plus grande réserve. Nous nous associons plus volontiers aux auteurs qui indiquent, comme le véritable motif de l'ordre de Hakem, la dénonciation de la descente artificielle du feu sacré.

Aboulfaradj ou Barhebræus s'exprime à ce sujet dans les termes suivants : « L'auteur de cette persécution fut quelque ennemi du christianisme qui raconta à Hakem que, lorsque les chrétiens s'assemblaient dans l'église de Jérusalem pour célébrer la Pâque, les chapelains du temple, usant d'un artifice, graissaient d'huile de baume la chaîne de fer à laquelle était suspendue la lampe au-dessus du tombeau. L'officier arabe ayant scellé la porte qui conduisait au tombeau, ils mettaient le feu par le toit à l'extrémité de la chaîne de fer; le feu descendait aussitôt jusqu'à la mèche et l'allumait. Alors ils s'écriaient, en pleurant : « *Kyrie, eleison!* » comme s'ils voyaient le feu tombant du ciel sur le tombeau, et se fortifiaient par là dans leur foi. »²

Il est certain que la comédie du feu est antérieure aux croisades. Don Sobrino rapporte, d'après la Chronique de R. Glaber, que l'évêque d'Orléans, Oldéric, fut témoin (XI^e siècle) de la cérémonie du feu sacré au Saint-Sépulcre.³

Nous ne quitterons point la question du feu sacré sans justifier les expressions dont nous nous sommes servi pour flétrir ce prétendu miracle. Mgr. Mislin a sans doute clos le débat; le *Correspondant* du mois

¹ D. SOBRINO, t. I^{er}, p. 449 et 450.

² V. *Chronique syriaque*, p. 215 et 216 (vers. lat., p. 220); — *la Palestine*, par MÜNCK, orientaliste : ce dernier auteur est juif.

³ V. aussi MICHAUD, *Bibliothèque des croisades*.

d'avril 1859 résume en ces mots la pensée de l'illustre voyageur sur cette jonglerie scandaleuse :

« Mgr. Mislin démontre avec une érudition puisée aux meilleures sources l'authenticité de la plupart des traditions concernant les Saints-Lieux; mais aussi sa loyauté ne recule-t-elle pas devant des aveux très-pénibles. Les faux miracles et les superstitions qui déshonorent les Lieux-Saints n'ont pas d'adversaire plus décidé. « Aucune considération, » dit-il avec une indépendance qui l'honore, « ne pourra m'empêcher de dire ce que je crois être la vérité. » Il en donne la preuve en parlant du feu sacré :

« On a cru longtemps à Jérusalem que, pendant l'anniversaire des jours de deuil que Jésus-Christ a passés dans la nuit du tombeau, un feu mystérieux descendait dans la chapelle du Saint-Sépulcre, et que ce miracle se renouvelait chaque année aux solennités de Pâques, afin que la foi des pèlerins fût ranimée. Au lieu de croire simplement que ce feu était produit de la manière la plus naturelle, ... vers le IX^e ou X^e siècle on aime mieux croire qu'il descendait du ciel.

« Je ne sais quel moyen on employait pour faire ce miracle; mais un grand nombre de pèlerins y croyaient de la meilleure foi du monde. »

« Cependant les catholiques finirent par s'apercevoir que c'était une supercherie des Grecs schismatiques. Félix Fabri déclara que ce feu n'était pas un miracle, mais une mystification; les Franciscains joignirent leurs voix à la sienne; Quaresmus protesta contre ce faux miracle avec l'indignation d'un honnête homme, et depuis pas un critique chrétien sérieux et sensé n'a dû soutenir l'imposture. Mgr. Mislin se joint aux hommes de foi éclairée pour stygmatiser l'évêque grec nommé *l'évêque du feu*, qu'il ne craint pas d'appeler un jongleur. « Jamais assurément, » s'écrie-t-il, « je n'ai eu honte d'être chrétien, mais ce jour-là (à la cérémonie du feu sacré) je me suis senti profondément humilié devant les Musulmans. »¹

Revenons à Hakem : ce tyran mourut assassiné de la main d'un Musulman de Saïd; il s'était fait proclamer dieu, et aujourd'hui encore les Druses du Liban l'invoquent comme un grand prophète.

L'église de la Résurrection fut reconstruite, sous le khalifat de son petit-fils Al-Mostanser-Billah, avec les fonds que fournit à cet effet Constantin Monomaque, empereur de Constantinople.

¹ HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

IV.

Nous voici au XI^e siècle; à cette époque, l'historien de la ville sainte se trouve placé en présence de l'invasion ottomane. Le cadre de cette légère esquisse ne nous permet pas de la raconter : toutefois, il nous est nécessaire de rappeler quelques faits, afin de pouvoir renverser certaines paroles récentes qu'un ancien ministre de l'instruction publique¹ a cru devoir écrire, à propos des croisades, dans un petit ouvrage destiné au peuple.²

L'origine des Turcs est presque inconnue : mahométans, ainsi que les Arabes, les Turcs en diffèrent par leur manière d'entendre et de pratiquer le Coran, et, à les en croire, par la source de leur race. Les Arabes sont fils d'Ismaël, qui bâtit, le premier, le fameux temple de la Mecque; de là leur vient le nom d'*Ismaélites* ou d'*Agariens*.³ Les Turcs se nomment *Sarrasins*, et voici l'étymologie qu'ils donnaient eux-mêmes de ce nom : « Nous ne sommes pas sans religion, disaient-ils aux chrétiens lors du siège de Thoron, en 1197; nous sommes descendants d'Abraham et nous nous appelons Sarrasins, du nom de Sarah, son épouse. »

Suivant l'auteur du *Patrimoine séraphique de la Terre-Sainte*, les Turcs habitaient primitivement la Scythie asiatique sous le nom de *Turcomans*,⁴ « Ils vivaient sans autre politique que celle qu'on peut apprendre à l'école des bois, ne s'y occupant le plus souvent que de l'art du vol, auquel ils s'exerçaient aux dépens des passants peu précautionneux. Ils étaient si ignorants qu'ils ne savaient même pas bien observer le Coran, dont, jadis païens, ils avaient embrassé la doctrine. Avec l'excessive incontinence de leurs mœurs, ils se multiplièrent de manière à couvrir tous les monts Caspiens, au point que, leur nombre croissant toujours, ils débordèrent avec leurs troupeaux jusqu'aux frontières de Perse. Reconnaisant ces régions comme très-favorables par leurs pâturages à leurs immenses troupeaux, ils demandèrent la

¹ M. JULES BASTIDE.

² *Bibliothèque utile résumant ce que chacun doit savoir*. Volumes à 50 centimes. *Les Guerres de religion en France*, par JULES BASTIDE; 2 volumes. Nous reviendrons ailleurs sur ce livre.

³ Agar, mère d'Ismaël et esclave d'Abraham.

⁴ C'est-à-dire *pasteurs rustiques*.

permission de s'y établir, en payant un certain tribut au roi du pays, qui était mahométan.

« Il n'y eut pas qu'un Pharaon qui craignit les effets de la rapidité avec laquelle se multiplièrent les Hébreux; car ce roi de Perse, voyant que les Turcomans prenaient un si grand accroissement de population et se rendaient puissants par le commerce de leurs troupeaux, eut peur qu'ils ne lui payassent son hospitalité en le dépouillant lui-même de la pourpre royale; c'est pourquoi il publia un édit par lequel il leur ordonnait de sortir, dans un délai déterminé, de la province qu'ils habitaient. »¹

Les Turcs obéirent à l'édit et passèrent sur la rive opposée du fleuve Cobar, avec la ferme résolution de venger cet affront. Ils manquaient d'un chef qui les gouvernât : le choix du sort leur désigna Selduc, et, le faisant asseoir aussitôt sur un rocher, ils se courbèrent devant lui et, lui baisant la main, le reconnurent pour leur souverain.

Selduc se montra digne des faveurs de la fortune : il vainquit le Persan, lui ôta son royaume, et jeta les premiers fondements de la puissance ottomane, qui, malgré sa décrépitude actuelle, demeure encore imposante par l'étendue du territoire qui lui est soumis. Enorgueillis et forts de leurs succès, les Turcs, commandés par Alp-Arslan, conquièrent l'Arménie, la Cappadoce et l'Asie-Mineure; enfin, Malek-Schah, fils et successeur d'Alp-Arslan, s'empara de la Syrie et enleva Jérusalem à la domination des khalifes du Caire.

C'est ainsi que l'islamisme menaçait de nouveau l'Europe : rejetés en Afrique, les Arabes restaient maîtres de l'Égypte, du littoral inférieur de la Méditerranée et de la plus grande partie de l'Espagne; à l'Orient, les Turcs s'avançaient vers le Bosphore et s'apprétaient à gagner Constantinople, dont les empereurs ne leur pouvaient opposer aucune résistance sérieuse. Quant aux chrétiens de Jérusalem, ils furent réduits par les princes turcs à la situation la plus déplorable; le plus grand nombre des pèlerins périssait par la faim ou le glaive des Musulmans. Toutefois l'écho de leurs plaintes retentissait en Europe, où l'on dépeignait sous les plus sombres couleurs le sort des chrétiens qui habitaient les Saints-Lieux. L'idée de s'armer pour arracher Jérusalem à l'oppression musulmane germa dans tous les cœurs : c'était dé-

¹ Ce passage est extrait du *Patrimoine séraphique*, écrit en 1721 et publié à Madrid. L'auteur était Franciscain : ce fut le R. P. Frai Francisco de Juan Maria de San Juan del Puerta.

fendre non-seulement la religion du Christ, mais encore la cause de l'indépendance et de l'avenir social de l'Europe.

Tout concourait à faire éclater le magnifique et sublime mouvement des Croisades. « Les combustibles étaient entassés, dit Dom Sobrino, l'éloquence de Pierre-l'Ermitte fut l'étincelle qui alluma l'incendie. »

(*La fin prochainement.*)

FÉLIX BLUMSTEIN.

CHRONIQUE.

ALSACE.

Règlement de comptes. — M. Ch. Bœgner, professeur au Gymnase protestant et membre de la Conférence pastorale, a calomnié Mgr. l'archevêque de Fribourg; nous l'avons prouvé (p. 339). M. Bœgner a-t-il rétracté son mauvais propos? Non, il a gardé le silence. Calomnier un prince de l'Église : bagatelle.

M. Clerc, rédacteur du *Journal de Belfort*, a calomnié le clergé d'Alsace à propos de la langue allemande; M. l'abbé Waltzer, curé de Wittelsheim, lui a répondu par deux articles très-calmes et très-solides. M. Clerc a-t-il reconnu son erreur? Non, il injurie (Voyez son journal du 5 nov.).

M. Honel, avocat, rédacteur du *Lien d'Israël*, a calomnié les papes; nous l'avons défié de prouver ses assertions. En a-t-il pris la peine? Non; il injurie, il injurie, il injurie : c'est l'argumentation des gens qui ont tort.

Le procédé de M. Clerc et de son acolythe, l'honnête correspondant de Thann, nous étonne; celui de M. Honel ne nous étonne pas. Nous ne pouvons pas prétendre qu'il nous traite mieux que ses propres coreligionnaires. Voulez-vous savoir, cher lecteur, comment il les traite? Écoutez.

« Commençons par la campagne. Qu'y voyons-nous? *L'esprit de mercantilisme toujours vivace*, quoique la loyauté préside à toutes les transactions; *le vagabondage et la mendicité plutôt encouragés que proscrits; point de dignité, point d'uniformité dans le culte; la discorde*, (M. Honel aime les virgules) *divisant presque toutes les communautés en deux parties, discorde le plus souvent produite par les ukases arbitraires des petits CZARS-ADMINISTRATEURS des temples...* La langue sacrée, partout négligée, partout abandonnée, se perd...; les rabbins, au lieu de se consacrer tout entier (*sic*) à l'instruction morale et religieuse de la jeunesse, au lieu de dispenser le plus fréquemment possible la

parole de Dieu..., les rabbins, dis-je, *se laissent déborder par les idées administratives.*

« A Strasbourg... chaque nouvelle élection consistoriale voit éclore des plans de construction d'un temple plus spacieux et plus convenable, et le nouveau temple s'écroule et tombe avec l'effervescence électorale, pour se relever deux ans après et disparaître de nouveau. (Cela changera évidemment quand M. Honel sera du consistoire israélite.) Toutes les sociétés de bienfaisance *regorgent* d'argent, et il n'y a pas de maison d'école. (A quoi donc emploie-t-on cet argent?) La société des dames... fait beaucoup pour les femmes en couches ou malades, et ne consacre rien à l'établissement d'un *mikve* (piscine?) où les femmes pauvres *pussent* se purifier gratuitement. Je souhaite que la Société des dames *se lave* bientôt de ce reproche. (Quel esprit et quel bon goût!) Les membres du consistoire se font nommer, tiennent des séances dont jamais rien ne transpire, viennent faire acte de présence *et se montrer* au temple trois ou quatre fois par an, mettent l'habit noir et la cravate blanche quand ils sont invités aux réceptions officielles, et *s'apprennent à attendre...* la croix d'honneur. *J'ai appris même que, depuis longtemps, l'un d'eux porte le ruban rouge dans sa poche en attendant le reste : malheureux ruban rouge, puisse-t-il ne pas blanchir avant d'avoir vu le jour!* » (Décidément M. Honel est appelé à *prendre la suite* de M. Caraguel au *Charivari.*)

« ... Cela durera aussi longtemps que *l'ambition et la soif d'une vaine gloire* ne céderont pas la place au désintéressement..., aussi longtemps qu'il y aura des beaux parleurs prêts à user de tous les artifices du langage *pour faire succomber le vrai mérite et triompher le sot orgueil, la vanité, l'ignorance...* »

Nous ne comprenons pas que M. le Rabbín de Mulhouse accole son nom à celui de M. Honel; il est impossible, en effet, qu'il partage les idées de son collaborateur *laïque*. Il nous semble même que M. Dreyfuss devient presque raisonnable. A propos d'une *nouvelle affaire Mortara*, tirée du *Volksblatt prussien* de Keipp (23 oct.), il dit : « Selon nous, la loi canonique *n'est pas entachée de cette criante partialité qui ne laisse que trop voir qu'on peut se servir de poids et de mesures différents, selon la force des personnes avec lesquelles on a à faire.* Et puisque, d'après la loi canonique, le baptême conféré, dans certains cas, par qui que ce soit, est une consécration religieuse indélébile, nous comprenons, jusqu'à un certain point, que *l'État, qui se dit religieux par excellence, exécute une loi qui impose à l'autorité exécutive une obligation essentiellement religieuse.* Les effets peuvent en être désastreux...; ils peuvent même être déplorés par ceux-là même qui sont chargés de l'exécution; *mais une loi religieuse, imposée par Dieu, doit primer toute autre considération*, et si, aux yeux d'autres *croyants*, cette même loi paraît une monstruosité, *elle n'a pas moins son excuse aux yeux des catholiques QUI NE PEUVENT AGIR QUE SELON LEUR CONSCIENCE.* Il n'en est pas ainsi de la loi prussienne; faite par des hommes, etc. » (*Lien d'Israël*, nov. 1859, p. 265-266.)

LES PÈLERINAGES EN TERRE-SAINTE.¹

V.

On a beaucoup écrit sur la portée politique et les conséquences civilisatrices des croisades; mais les récents massacres des chrétiens de Syrie ont dû, mieux que les dissertations les plus éloquentes, convaincre les adversaires de ces lointaines expéditions de leur opportunité au Moyen-Age. « Il semble, disait l'auteur d'une lettre publiée dans cette *Revue*,² que la Providence, en permettant ces horribles événements au XIX^e siècle, ait voulu justifier nos pères de les avoir entreprises et démontrer aux plus aveugles leur absolue nécessité pour sauver la civilisation. »

Nous avons promis de parler de M. Bastide et de son opuscule intitulé : *Les guerres de religion en France*; nous avouons qu'aujourd'hui il nous répugnerait de le faire et d'entrer à ce sujet dans des détails désormais inutiles. Sans doute, la science de M. Bastide a besoin d'un contrôle; mais admettre sa sincérité suppose une grande bienveillance, et nous n'avons pas le mérite de l'éprouver. Quelques extraits suffiront pour asseoir le jugement du lecteur :

« On a répété souvent, dit M. Bastide, que la religion musulmane proclamant le fatalisme est un obstacle à la civilisation, en ce qu'elle paralyse l'activité humaine. On se fait à cet égard l'idée la plus fausse.

« Le fatalisme musulman n'est autre chose que la résignation absolue à la volonté de Dieu, résignation commandée aux chrétiens aussi bien qu'aux musulmans. Une preuve que pour eux cette résignation n'est point fatalisme, c'est qu'ils ont eu, comme nous, des

prédestinatiens, et que, comme nous, ils les ont traités d'hérétiques. Ils ont eu, comme nous, leur saint Augustin et leur Pélagé. On ne voit pas d'ailleurs que leurs idées métaphysiques, quelles qu'elles fussent, les aient fait agir autrement que nous et renoncer à l'exercice des facultés qui supposent le libre arbitre.

« Les croyances, les mœurs et les institutions, les faits de guerre et ceux de paix, prouvent donc que les deux peuples auraient pu non-seulement se mêler et s'entendre, mais concourir à un même but. Que ceux, dit Mahomet, qui s'en tiennent à l'Évangile jugent d'après son contenu. « Si Dieu avait voulu, il aurait fait de vous tous un seul « peuple; mais il a voulu éprouver votre fidélité à conserver ce qu'il « vous a donné. Courez à l'envi les uns des autres vers les bonnes « actions; vous retournerez tous à Dieu; il vous éclaircira lui-même « l'objet de vos différends. » (Coran.)

M. Bastide conclut que les croisades n'étaient nullement nécessaires au maintien d'une civilisation qui n'existait pas chez nous.

« Les croisades, au contraire, furent un malheur. Il a pu en sortir quelque bien; mais ce bien se serait fait plus vite, aurait été plus complet et aurait coûté moins cher à l'humanité, si des relations pacifiques s'étaient établies et développées entre l'Occident et des peuples qui, après tout, s'éloignaient moins que nous *peut-être* de la religion du Christ; puisque, s'ils lui refusaient le titre de Fils de Dieu pour le vénérer comme un prophète sacré, nous en faisons, nous, une divinité malfaisante, se plaisant aux hécatombes humaines. »

Ainsi, Mahomet a seul compris le christianisme, et les musulmans ne nous ont donné jusqu'à présent que des exemples de tolérance et de charité. Le fameux précepte : *Convertis par le poignard*, est un précepte catholique et l'amour du prochain est une vertu issue de La Mecque. Le lecteur jugera qu'il n'est point digne de réfuter des blasphèmes, et nous passerons outre.

On pense communément que les croisades finirent au XIII^e siècle et que la mort de saint Louis en a terminé le cycle. C'est une grave erreur : le mahométisme n'a cessé, depuis son origine, de menacer la chrétienté, et, sans les efforts et la vigilance des Papes, les scènes sanglantes dont les montagnes du Liban ont été récemment le théâtre se seraient maintes fois renouvelées au sein même de l'Europe.

Il y a sans doute une grande différence entre le caractère des croisades qui précédèrent la mort de Louis IX, et celui des guerres que les Papes soutinrent contre les Turcs à partir du XIII^e siècle. Les premières

¹ *Rev. cath.*, année 1859, p. 330-334, 455-462.

² Année 1860, p. 468.

croisades furent plus l'œuvre des peuples que celle des Souverains-Pontifes : favorisées par le Saint-Siège, elles furent prêchées en son nom ; mais le mouvement prodigieux qui arracha l'Europe de ses fondements, selon l'expression d'Anne Comnène, et la précipita sur l'Asie, s'accomplit par la volonté et la croyance de tous.

Au XIV^e siècle, l'ardeur des croyances religieuses subit une phase décroissante, et si, en 1453, les Turcs s'emparèrent de Byzance, c'est qu'à cette époque la foi était affaiblie dans le plus grand nombre et l'enthousiasme avait disparu.¹

En attaquant le Croissant au sein même de l'Asie, les croisades, on l'a dit bien souvent, sauvèrent l'Europe de l'invasion musulmane et préservèrent la chrétienté de maux incalculables ; mais les croisés ne prévoaient point les magnifiques résultats de leurs entreprises. Ce fut moins la crainte de l'invasion sarrasine qui poussa l'Occident aux pays d'outre-mer qu'un élan de foi ; on allait délivrer le tombeau de Jésus-Christ des mains des infidèles. Toutefois cet élan avait ses limites, et cette foi devait défaillir. Seuls alors au milieu de l'affaissement général des peuples, les Papes surent persévérer dans leur conduite et leur devoir. — Au XIV^e siècle, Urbain V et Grégoire XI continuent la lutte, et au milieu du XV^e, quand la Hongrie, l'Allemagne, l'Italie sont menacées de devenir la proie des Turcs, Eugène IV, Calixte III, Pie II, Paul II, Sixte IV restent les gardiens vigilants de l'honneur, de la gloire et de la civilisation européennes.

Après la chute de Constantinople, les peuples, directement attaqués, opposèrent seuls aux Ottomans une résistance sérieuse : Hunyade et ses Hongrois, Scanderbeg et ses Albanais luttèrent pendant vingt ans contre Mahomet II et écrasèrent ses armées en mille rencontres. C'est en vain que Calixte III essaya de soulever la chrétienté en leur faveur ; Pie II multiplia ses efforts : il convoqua à Mantoue une assemblée, où les députés de l'île de Rhodes, de l'île de Chypre, de l'Épire, de l'Illyrie et du Péloponèse firent un récit lamentable des maux que souffraient les chrétiens dans ces contrées envahies par les musulmans. L'assemblée, émue de ce sombre tableau, éclata en murmures d'indignation, et cependant rien ne se décida. Désespérant alors d'ébranler l'Europe et de la jeter dans la guerre sainte, Pie II

¹ Dans le cours de l'année 1839, M. Poujoulat a publié dans l'*Ami de la Religion* quelques articles fort intéressants sur les luttes de la Papauté contre l'Empire ottoman ; nous avons résumé son travail, auquel nous renvoyons le lecteur.

eut l'idée d'écrire à Mahomet II pour l'inviter à se faire chrétien.

Le sultan se contenta de répondre au *Grand-Apôtre de la croyance d'Issa* qu'il était innocent de la mort de Jésus de Nazareth et qu'il maudissait ceux qui l'avaient attaché à la croix. Pie II recommanda en mourant les chrétiens d'outre-mer à ses cardinaux.

Après Pie II et son successeur Paul II, qui envoya plus de 2000 écus d'or au vaillant Mathias Corvin, le vainqueur de Mahomet II dans les plaines de la Transylvanie, nous trouvons Sixte IV, l'auteur de la fameuse ligue de 1472. La flotte alliée, formée des galères du Saint-Siège, de celles de Naples, de Venise, de l'Esclavonie et des chevaliers de Malte, fut placée sous les ordres de l'amiral Pietro Mounego et porta la terreur dans les villes maritimes des Turcs. La prise de Smyrne et de Satalie couronna cette expédition ; on voit encore aujourd'hui, dans la sacristie de Saint-Pierre de Rome, la chaîne qui fermait ce dernier port et que les croisés rompirent à coups de canon.

Toutefois, Sixte IV méditait un plan de campagne plus large et plus sérieux. Les Persans et les princes de la Karamanie occupaient les efforts de Mahomet II ; c'était le moment d'agir : que le roi de France conduise en Grèce l'armée qu'il a promise ; que les deux cent mille hommes, dont la Diète de Ratisbonne a ordonné la levée, se réunissent aux troupes victorieuses de Mathias Corvin, et c'en est fait de la domination turque en Europe ; mais il n'en fut rien, et la responsabilité de cette grave faute retombe uniquement sur les princes chrétiens misérablement divisés.

Nous voici au grand siècle de Léon X : au milieu de la renaissance des lettres, des sciences et des arts, ce grand Pape, l'œil toujours ouvert sur l'Orient, écrivait à tous les rois de la terre et leur envoyait ses légats pour les exhorter à marcher contre les Turcs. Il touchait au succès, quand l'enfer vomit la Réforme.

Séduits par les doctrines du moine saxon, les peuples méconnurent la voix de Rome et laissèrent grandir la puissance ottomane ; aussi les Turcs firent-ils au XVI^e siècle d'effroyables progrès. Soliman ne s'y trompait pas : ses espions, disséminés en Europe, l'avertissaient soigneusement du travail de désorganisation qui minait la société chrétienne, et il s'en réjouissait. Le conquérant musulman disait que le *derwich* du pays des Francs était un prophète envoyé de Dieu à la prière de Mahomet, afin de lui faire planche pour envahir le reste de la chrétienté. — « S'il a besoin de moi, s'écriait Soliman en parlant de Luther, il me trouvera bon et libéral seigneur. »

Fermes néanmoins au milieu de ces terribles vicissitudes, les Papes continuent leur mission de protection et de délivrance. Du fond de sa prison, où le retient Charles-Quint, Clément VII envoie ses légats aux Hongrois, afin de les encourager et de les soutenir dans leurs combats pour Dieu et la patrie. Rendu à la liberté, Clément VII convoque ces fameuses Diètes d'Augsbourg et de Spire, où son légat démontre avec une si vive éloquence tout ce que la situation renfermait de périls pour l'Europe (1529). Ces efforts échouèrent contre les passions soulevées par les prédications de Luther. Soliman-le-Magnifique assiégeait Vienne avec trois cent mille hommes, pendant que Gustave Wasa tenait à OErébro son concile national, y faisait abolir le catholicisme et adopter la Confession d'Augsbourg.

Aussi, qu'elle était devenue redoutable, cette puissance ottomane, pendant le cours du XVI^e siècle! Sélim I^{er} expirant disait à son fils Soliman qu'il mourait dix ans trop tôt, qu'il lui restait bien des choses à faire : abattre les Persans, vaincre les chevaliers de Rhodes, qui étaient là *comme un cancer au cœur de son empire*; subjuguier la Hongrie et porter ses armes au-delà du Danube. Ce fut là son testament politique. Soliman resta fidèle aux volontés de son père et aux traditions de sa race. Il combattit toute sa vie Persans et chrétiens. On sait qu'il prit Rhodes, mais non sans gloire pour la chrétienté : six cents chevaliers luttèrent pendant six mois contre toutes les forces réunies de l'Empire ottoman.

La mort seule arracha à Soliman-le-Magnifique son glaive de conquérant. L'empire qu'il laissait à Sélim II, son successeur, s'étendait depuis Gran, ville située à quarante lieues de Vienne, jusqu'à Bassora, et depuis la Crimée jusqu'au-delà de La Mecque, aux côtes de la Barbarie et au désert de Memphis.

Que serait-il donc arrivé, quel eût été le sort de l'Occident, si Soliman n'eût échoué devant Vienne, et si, en 1565, les chevaliers, prenant une éclatante revanche de la perte de Rhodes, n'eussent écrasé l'armée ottomane du haut de leur rocher de Malte ?

Mais ces chevaliers, que saint Bernard jugeait plus courageux que des lions et plus doux que des agneaux, ces hommes de prières et de combats, si fiers de leur devise : *Point d'argent, mais la foi*, ces religieux soldats, c'étaient l'épée de la Papauté contre les agressions des barbares.

Dans un bref adressé à Jean de Lavalette, Pie V remercia les chevaliers d'avoir sauvé la chrétienté. Justes remerciements, car ces

braves avaient chèrement payé leur succès : les bombes de l'ennemi avaient renversé les remparts de l'île; la ville était presque entièrement détruite; découragés par les suites de leurs victoires, les chevaliers eurent la pensée de s'établir sur un autre point de la Méditerranée. Pie V les engagea à rester à Malte, leur envoya des sommes énormes et leur permit ainsi d'élever, à côté de l'ancienne ville, cette belle cité qui porte encore le nom de Lavalette.¹

Oui, certes, on ne peut contester la grandeur à Pie V, et M. de Falloux a dit avec raison qu'il n'est pas un fait de sa vie qui n'implique son éloge et ne glorifie sa mémoire. Ancien moine des Frères-Prêcheurs, il continuait comme prince et Pontife à vivre d'une vie d'anachorète; en proie à des souffrances cruelles et continues, qu'il endurait sans se plaindre, il veillait au salut de la chrétienté avec une vigueur d'esprit extraordinaire.

Cependant Soliman, furieux de l'affront que ses armes avaient reçu à Malte, faisait de nouveaux préparatifs de guerre contre la chrétienté. Les Turcs ravagèrent la Hongrie : ne pouvant envoyer des soldats au secours des Hongrois, Pie V leur envoya des vivres et de l'argent. En vain s'adressait-il à tous les rois de l'Occident pour les appeler aux armes contre les barbares, quand en 1570 l'Europe apprit avec stupéfaction l'horrible carnage de Chypre!

Des centaines de vierges chrétiennes, destinées au sérail du sultan; avaient été traînées dans un vaisseau turc : mais, préférant la mort à l'infamie, elles mirent le feu aux poudres et disparurent dans les flots avec leurs ravisseurs, au milieu de l'embrasement du navire.

Ce terrible événement donna lieu à la ligue sacrée, qui vengea les Cypriotes et le monde chrétien, en frappant l'islamisme dans le golfe de Lépante. Don Juan d'Autriche, chargé par le Saint-Père du commandement en chef, et ne pouvant se rendre personnellement à Rome, adressa au vicaire de Jésus-Christ le comte Cariglio, afin de recevoir sa bénédiction. « Dites à Son Altesse, répondit le Pape à Cariglio, qu'elle se souvienne perpétuellement de la cause qui lui est confiée et qu'elle se tienne ensuite assurée de la victoire, car je la lui promets de la part de Dieu. »

On connaît la vision que Pie V eut à l'une des fenêtres du Vatican, le 15 octobre 1572, le jour même du combat de Lépante. « Il ne ces-

¹ Cf. *Correspondant*, t. LI, p. 271-303.

sait de penser à sa chère expédition et passait de longues heures dans son oratoire, implorant du Dieu des armées le succès des armes chrétiennes. On vient soumettre à son examen un travail important; mais lui, en proie à la plus vive émotion et les yeux rayonnants d'une joie céleste, s'écrie tout à coup : « Ah ! ne parlons pas d'affaires, ce n'en est pas le moment; courez, rendez grâces à Dieu dans son église, notre armée remporte la victoire! »

La journée de Lépante ouvrit la période de décadence de l'Empire ottoman. Les Turcs perdirent dans cette journée plus que des hommes et des vaisseaux : ils perdirent surtout cette puissance sur l'opinion, ce prestige qui est la force principale des peuples conquérants, prestige qui ne se recouvre point lorsqu'une fois il est perdu.

A partir de cette époque, les Turcs sont amenés à céder une partie de leurs conquêtes, et prennent avec les chrétiens des régions danubiennes l'initiative de propositions de paix.

Nous pouvons donc conclure avec justice que l'anéantissement de la domination turque en Europe est l'œuvre de la Papauté. Sans la coalition de 1570, l'Europe eût été envahie par les armées de Sélim II, et Soliman ne s'y trompait pas lorsqu'il s'écriait : « Je crains plus ce misérable vicillard que les armes des Giaours ! » Il parlait de saint Pie V. A la mort de ce Pontife, Sélim II, le vaincu de Lépante, ordonna des réjouissances publiques à Constantinople et rendit ainsi à sa mémoire le plus bel hommage. En 1481 on avait célébré des fêtes à Rome pour remercier le ciel d'avoir délivré la chrétienté de Mahomet II : les rôles étaient bien changés !

Le protestant Bacon, énumérant les vertus de Pie V et signalant le service qu'il rendit à l'Europe en l'affranchissant des Turcs, disait : « Je m'étonne que l'Église romaine n'ait point encore canonisé ce grand homme. » Bacon était mort depuis longtemps, lorsque Pie V fut canonisé en 1712.

A un siècle de distance, en 1664, nous trouvons Alexandre VII, prêtant un concours actif et généreux à la campagne des Allemands, qui se termina par la bataille de Saint-Gothar. Le Pape avait accordé à l'empereur Léopold un subside de 70,000 florins et l'autorisation de lever des décimes sur tous les biens ecclésiastiques dans les États autrichiens. Il avait même fourni des troupes de l'État romain, et c'est à l'entretien de cette milice que furent employés les 200,000 écus légués par Mazarin pour la guerre contre les Turcs. La France ne resta point étrangère à cette expédition : elle fut représentée dans la jour-

née de Saint-Gothar par des soldats de Louis XIV, et elle contribua à infliger au Croissant ce nouvel affront, qui arrêta une fois encore les progrès de l'islamisme sur les bords du Danube.

Malgré tous les obstacles, et nonobstant les revers, les sultans poursuivirent avec une inflexible rigueur le but insensé de soumettre à leur domination tous les pays qui composaient autrefois l'Empire romain. Innocent XI, instruit des projets médités à Stamboul, forma entre la Pologne et l'empereur Léopold cette alliance qui délivra Vienne, en 1683, par les mains de Jean Sobieski. Grâce au même Pape, Venise entra dans la ligue, et après seize années de combats héroïques, le traité de Carlowitz était conclu. Ce traité enlevait à la Turquie la Transylvanie, la Hongrie, Azof, la Podolie, l'Ukraine et la Dalmatie. Jamais l'Empire ottoman n'avait subi un démembrement pareil.

Quant au rôle de la France dans cette lutte trois fois séculaire que nos Pontifes ont soutenue contre l'islamisme, il n'a pas toujours été celui de la fille aînée de l'Église. Qu'a fait la France pour préserver Constantinople du fatal désastre dont la menaçait Mahomet II ? Sourd aux exhortations du Pape, le faible Charles VII n'était pas plus sensible aux infortunes de l'Église que jadis à celle de Jeanne d'Arc. Il engagea l'Université et le clergé français à refuser les décimes demandés pour la croisade, tout en prodiguant trésors, fêtes et châteaux à la belle Agnès Sorel. « Sans doute, dit M. Keller,¹ le Bas-Empire, lâche et perfide, avait mérité son sort; en se séparant du tronc de l'Église, il s'était isolé, et son orgueil demandait un châtiment terrible; mais il légua à la jeune Russie ses ruses, son ambition et son schisme, et en attendant qu'eût grandi ce funeste héritier, les Turcs, au cœur de l'Europe, menaçaient l'Autriche et l'Italie. »

Superstitieux et calculateur, Louis XI n'était pas homme à effacer les fautes de son père. L'œuvre de Pie II devait échouer. A cette époque, un système d'équilibre remplace insensiblement la politique chrétienne du Moyen-Age. « L'Europe n'est plus qu'un corps sans tête, une république sans magistrats, le Pape et l'Empereur que des noms sans force. Si la poudre à canon, la boussole, les troupes régulières, les progrès de l'art et de la science sont pour les princes des armes nouvelles et puissantes, mises au service des intérêts de chacun, elles ne

¹ *Histoire de France*, par Émile Keller.

font qu'alimenter leurs interminables guerres. Entre ces États rivaux, prêts à se dévorer entre eux, une seule chose est encore désirable, c'est de voir les plus petits s'unir contre le plus fort pour n'être pas écrasés sous sa domination. De là, en Europe, l'équilibre armé à la place de l'antique harmonie. Exclu des négociations et relégué dans son domaine pontifical, le Pape est réduit à vivre au jour le jour, sous la protection de ce nouveau système, et à subir, au lieu de les diriger, les vicissitudes de l'histoire.¹»

Dominé par les idées étroites de cette politique nouvelle, François I^{er} excite les dispositions guerrières de Soliman et cherche à se fortifier de l'alliance du sultan dans ses luttes avec Charles-Quint. Et plus tard, quel scandale de voir Louise de Savoie s'adresser au Padi-schah de Stamboul pour solliciter sa protection en faveur de son fils, prisonnier du roi d'Espagne ! C'est bien alors que tout est perdu, même l'honneur, non point, il est vrai, « cet honneur de l'homme, qui consiste à se battre avec courage, qu'on retrouve chez les peuples sauvages comme dans les nations les plus civilisées, et que l'homme partage même avec la brute ; mais cet honneur d'un gouvernement qui consiste à n'être pas forcé, même par les derniers revers, à des démarches déshonorantes.²»

Malgré ses fautes envers l'Église, fautes graves et que ne peuvent excuser les nécessités d'une politique de bascule, François I^{er} sut couvrir de sa haute protection les chrétiens de l'Orient : il contracta avec Soliman ces *Capitulations* célèbres qui ont servi de base à tous les traités postérieurs de même nature. Son exemple fut suivi par Louis XIV : le grand roi ménageait peu les protestants de France ; mais, fidèle aux traditions de sa race, il s'efforçait d'abaisser la maison d'Autriche en soutenant les huguenots de Hongrie et en pressant les armements de la Porte, prête à marcher sur Vienne. Et cependant, — preuve curieuse du prestige et de la mission chrétienne et civilisatrice de la France, — c'est à Louis XIV que Sobieski adresse son rapport sur la victoire et le salut de la chrétienté !

Dès qu'il est placé en dehors des entraves de la politique européenne, Louis XIV redevient catholique : il étend et renouvelle les *Capitulations* de François I^{er}, provoque, encourage, soutient ces nombreuses

¹ *Histoire de France*, par Émile Keller.

² DE BONALD, *Législation primitive*.

et fécondes missions du Levant qui, aujourd'hui encore, gardent leur réputation de science et de vertu.

La France est aussi restée étrangère à la croisade entreprise sous le pontificat de Clément XI, laquelle se termina par le traité de Passarowitz ; c'est la dernière dont nous parlerons.

Venise possédait la Morée depuis une quinzaine d'années, quand, au commencement de l'année 1715, les Turcs, violant impudemment le traité de Carlowitz, envahirent la presqu'île et massacrèrent les sujets de la République.

Clément XI se montra digne de ses prédécesseurs et appela à la guerre sainte les nations catholiques : « J'achèterai, s'il le faut, disait-il, le succès de cette entreprise par la vente des calices et des ciboires de toute l'Italie ! » L'Espagne et le Portugal, Gênes, la Toscane et l'Ordre de Malte se lèvent à la voix du Souverain-Pontife, et bientôt la flotte alliée parcourt victorieusement l'Archipel avec le pavillon de l'Église. Les Allemands, guidés par le prince Eugène, écrasent les Turcs dans vingt batailles, et le traité de Passarowitz met le comble à leur humiliation. Ils étaient hors d'état de se relever désormais.

Nous avons terminé la partie historique de notre travail, et nous pouvons conclure contre M. Bastide, d'abord que les croisades furent nécessaires ; ensuite qu'elles ont ravivé l'Europe, et que cette œuvre de salut est le résultat de l'action énergique et le fruit du dévouement de la Papauté.

M. Bastide n'est pas le premier écrivain qui ait eu la fantaisie de vanter la bonne foi des Turcs et l'excellence de la religion musulmane ; mais émettre une pareille assertion, n'est-ce pas une absurdité flagrante, une contradiction dans les termes, et qui répugne même à la bouche d'un écolier ? N'est-ce pas une vérité vulgaire que chez les Ottomans le parjure a été érigé en principe par les ulémas ou les docteurs de la loi ? « Le système politique des Ottomans, dit M. de Hammer,¹ ne recule ni devant la trahison, ni devant la plus noire perfidie ; la loi en absout à leurs yeux l'emploi, toutes les fois qu'elles leur paraissent utiles et possibles. » La doctrine énervante et matérialiste de l'islam était une menace pour la chrétienté, non qu'elle eût

¹ *Histoire de l'Empire turc*, t. V, p. 186.

une valeur intrinsèque, mais parce que la propagation du mahométisme s'opérait par le sabre d'un conquérant.

Ce sabre a été brisé par les mains de la Papauté, et désormais l'empire ture s'en va en poussière, minée par les principes mêmes de sa religion. Il est incontestable que la cause première de la décadence de cet empire se trouve dans les vices profonds qui rongent ses entrailles : il aurait pu se relever de ses revers, s'il était vrai, comme on le répète souvent, qu'une fortune contraire développe la force véritable de la société et de l'individu ; mais les revers guerriers ont ruiné la Turquie, ils l'ont privée de son unique force, force fiévreuse : celle de la conquête. Quand la puissance du sabre est tombée dans cette société turque, la puissance de la pensée n'a pu la remplacer : les Turcs sont devenus inhabiles à la guerre quand la guerre est devenue une science, et jamais ils n'ont rien produit dans le domaine de l'intelligence et de l'art. « L'Empire ottoman, dit encore M. de Hammer, a suivi la loi du fleuve qui, venant à s'arrêter, s'est transformé en marais. »

Les faits que nous venons d'exposer nous apprennent d'une manière convaincante que la force vitale d'un peuple se trouve dans sa religion, que les sociétés humaines sont faites à l'image de leurs croyances, que leurs sentiments, leurs mœurs, leurs habitudes sont le reflet de leurs convictions intimes, et qu'enfin la vie politique d'une nation s'explique toujours par sa situation religieuse et morale. Aussi l'arrêt de mort de la Turquie est prononcé : jadis elle assiégeait la chrétienté tout entière ; aujourd'hui les nations chrétiennes l'ont enfermée dans un blocus rigoureux ; et il nous sera permis de croire, avec M. de Bonald, que bientôt ce blocus sera converti en siège. Nous entendons le siège des idées chrétiennes, car il n'en faut pas d'autre : quand les peuples de l'Occident auront recouvré la foi en Jésus-Christ, la Turquie aura cessé d'exister.

(La fin prochainement.)

FÉLIX BLUMSTEIN.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA PERSONNE ET LES ÉCRITS

DE

WEISLINGER.

II.

ARMAMENTARIUM CATHOLICUM.²

L'*Armamentarium catholicum* ou *Arsenal catholique* est le plus important, le plus étendu, le plus varié, le plus curieux, le plus soigné des ouvrages de Weislinger. Il donne largement tout ce que son titre promet. En effet, comme on trouve dans un arsenal, contre toutes sortes d'ennemis, les armes défensives et offensives ainsi que les engins inventés et recommandés par la science de la guerre, de même l'*Armamentarium* possède en surabondance les arguments les plus décisifs contre les erreurs du XVI^e siècle, et, de plus, les preuves les plus convaincantes en faveur des dogmes catholiques. Ce livre est à lui seul une vaste bibliothèque. On est stupéfait en songeant qu'il n'a pu être composé qu'après que l'auteur eut compulsé d'innombrables volumes et réuni des documents et des renseignements qu'il n'était assu-

¹ *Rev. cath.* 1861, p. 116-119.

² In-folio de 824 pages.

LES PÈLERINAGES EN TERRE-SAINTE.¹

VI.

«Fais ton devoir, advicane que pourra,
Dieu sûrement au bon droit aidera.»

Voilà une maxime qui a passé en proverbe et dont l'auteur est un pèlerin du XV^e siècle. Nompar de Caumont, jeune seigneur de la Gascogne, entreprit, en l'année 1418, un voyage à Jérusalem, afin d'accomplir un vœu formé par son père : il a laissé de ce voyage une relation écrite par lui-même et que, pour la première fois, M. de Lagrange a publié en 1858, d'après un manuscrit du Musée britannique.

Nompar II, seigneur de Caumont, de Castelnaud, de Castelculier et de Berbeguières, appartenait à la branche aînée de la maison dont les Lauzun formaient la branche cadette. Les longues guerres des Anglais et des Français firent éprouver à cette maison bien des vicissitudes : la possession de plusieurs places et forteresses dans le Périgord et l'Agénaïs entraînait forcément les seigneurs de Caumont dans le parti le plus fort ; mais aussi, quand les chances de la guerre les rangeaient du côté des vaincus, ils en subissaient les conséquences : leurs terres étaient ravagées, leurs villes occupées, leurs biens confisqués. Pendant tout le XIV^e siècle et pendant la première moitié du XV^e, on voit les membres de cette maison se ranger tour à tour sous les bannières de France et d'Angleterre. D'un autre côté, leurs alliances avec les maisons de Foix, d'Albret et d'Armagnac les obligeaient également à se mêler aux querelles qui divisaient ces familles. Le père de notre pèlerin, Raimond II, avait suivi le parti des Anglais ; toutefois, un traité, conclu en 1405 avec Bernard, comte d'Armagnac, l'avait fait rentrer dans l'obéissance du roi Charles VI.

Nompar fut élevé chez son cousin, le comte de Foix ; marié de bonne heure, il avait à vingt-cinq ans plusieurs enfants, et dans le récit de

son voyage, il manifeste pour sa femme les sentiments les plus délicats et les plus tendres. Indigné des crimes et des désordres de son temps, il demanda tour à tour des consolations à la poésie et à la religion. C'est dans cette pensée qu'il entreprit, en 1417, le voyage de Compostelle, et en 1418 il voulut « visiter en humble pèlerin, pour accomplir un vœu de son père, ces champs de bataille d'Orient où, plus de trois siècles auparavant, ses ancêtres, accompagnant Pierre l'Ermite et Godefroi de Bouillon, s'étaient signalés par des exploits dont les trouvères avaient perpétué la mémoire dans leurs chansons de gestes. »

On ne parlait point alors pour un voyage si long et si périlleux sans avoir fait son testament. Caumont en fit deux : le premier, qui est écrit en vers, contient des instructions adressées à ses enfants ; l'autre renferme les ordonnances destinées aux hommes de sa terre. Le premier de ces documents, connu sous le nom de *Livre Caumont* ou de *Dits et Enseignements* d'un seigneur de Caumont à l'usage de ses enfants, a été publié en 1845 par M. Galy, bibliothécaire de Périgueux, d'après un manuscrit retrouvé dans cette ville ; le second de ces testaments précède le récit du voyage qu'a publié le Marquis de Lagrange.

Une noble fierté, une grâce toute juvénile, une bonté charmante, s'exhalent de ces pages restées si longtemps inconnues, et nous ne pouvons résister au plaisir d'en donner ici quelques extraits. Le livre des *Dits et Enseignements* est très-rare : il a été édité par Téchener et tiré à cent exemplaires seulement. Une préface en prose précède cette petite œuvre de poésie morale ; la voici :

« En l'an 1416, le premier jour de mai, je, le seigneur de Caumont, étant en âge de vingt-cinq ans, étois assis en un beau jardin de fleurs, où il y avait foison d'oiseaux qui chantoient de beaux et gracieux chants en plusieurs manières, et ils me réjouirent. . . . Mais après, je me mis à penser aux affaires de ce monde que je vois moult subtil et incliné à mal faire, et à son néant, comparé à l'autre qui dure sans fin. . . . Et alors il me vint souvenir de mes petits enfants qui sont jeunes et innocents, lesquels je voudrois que à bien et honneur tournassent et bon cœur cussent ; et parce que, selon la nature,

¹ Rev. cath. Ann. 1839, p. 330-334, 433-462, et 1861, pag. 208-218.

¹ Voyez l'introduction de M. le marquis de Lagrange au *Voyage d'Oultre-mer en Jérusalem*.

ils doivent vivre plus que moi, et que je ne pourrai pas les instruire et endoctriner, car il faudra que je laisse ce monde comme les autres, j'ai songé à leur faire, tandis que j'y suis, un livre d'enseignement. Je leur ai donc fait ce petit livre nommé *Caumont*, où il y a divers enseignements de mon entendement faits pour les diriger. Au lieu de moi, quand je n'y serai, ils y trouveront plusieurs doctrines que je leur ai mises par écrit, afin que, quand ils seront grands et auront connaissance, ils voient comment ils doivent se gouverner pour acquérir bien et honneur en ce monde, et pour esquiver diverses peines en l'autre.»

Suit le prologue du poème :

«Trois choses sont que Caumont a gardé :
«Premièrement à sa mye chasteté,
«Ne prendre don de nul homme qui soit,
«Ne point s'armer encontre où il ne doit.
«Si avises se saves nulhemant
«Qui est celluy que ensemble n'aye tant?
«Caumont me fist.
«Ferm Caumont.»

Ferm Caumont! c'est le cri de guerre de notre jeune pèlerin, c'est la devise qui ouvre et termine les ordonnances laissées aux hommes de sa terre et la relation de son voyage. Rien de plus curieux, de plus édifiant, de plus instructif que ces recommandations faites à ses vassaux par un seigneur féodal prêt à visiter la Terre-Sainte! Elles offrent à l'historien un précieux document, de nature à éclairer d'un nouveau jour les mœurs d'une époque qui a ses détracteurs passionnés et opiniâtres et ses admirateurs enthousiastes et exclusifs. Le lecteur trouve dans ces lignes non la figure d'un maître et d'un despote, mais l'image d'un fils respectueux, d'un époux tendre et aimant, d'un seigneur rempli des sentiments les plus paternels et les plus dévoués à l'égard de ses vassaux.

Dans le testament adressé à ces derniers, le seigneur de Caumont déclare qu'il veut «leur ouvrir son cœur.»

«Ferm Caumont!

«Ce sont les ordonnances que moi, Caumont, j'ai laissées en ma terre quand j'en partis pour faire le saint passage d'outre-mer en Jérusalem.

«Moi, le seigneur de Caumont, de Châteauncuf et de Berbeguières, notifie et fais savoir à toute l'université de ma terre, à tous en géné-

ral, que jadis mon très-redouté seigneur, monseigneur mon père, que Dieu absolve par sa sainte pitié et miséricorde, avoit entrepris durant sa vie de faire le saint passage d'outre-mer en Jérusalem, où Jésus-Christ, notre Seigneur et Rédempteur, voulut prendre mort et passion pour nous racheter, pauvres pécheurs et pécheresses, des peines d'enfer où nous nous serions perdus, sans les mérites de son précieux corps.

«Et parce que notre Seigneur Dieu l'a tiré à sa cour et lui a donné la gloire du céleste royaume du Paradis, et qu'ainsi il n'a pu accomplir sa volonté et son désir d'aller en Jérusalem, moi, comme son vrai fils et universel héritier, tant par égard pour sa bonne dévotion que pour la mienne propre, en rémission des grieux péchés que j'ai commis à l'encontre de mon Créateur, me suis de bon et vrai cœur proposé de faire et entériner le dit saint voyage et visiter le saint sépulchre de notre Seigneur, en l'aide de quoi me soit monseigneur saint George, mon intention et désir étant de le parfaire et conduire à bonne fin.

«C'est pourquoi je vous prie très-affectueusement, mes chers féaux et liges, mes bonnes gens de ma terre, tant gentils, religieux, prêtres et gens de sainte Église, qu'autres de quelque état et condition que soyez, qu'il vous plaise prier Jésus-Christ, notre Sauveur, afin qu'il ait à plaisir, par sa sainte et bénigne humilité, me donner pouvoir, grâce et autorité, ainsi que mon cœur fermement le désire.

«Et veuillez aussi prier la benoîte Vierge Marie, sa précieuse Mère, pleine de toute miséricorde et humilité, afin qu'elle soit mon avocate auprès de son précieux cher Fils, et afin que, par le mérite de sa sainte Passion, Il me donne l'aller et venir en santé et sécurité, un joyeux retour au milieu de vous, mes bons amis et frères, qu'Il me donne enfin de faire des œuvres qui soient à l'honneur de mon corps et au salut de mon âme. Et parce que j'ai le désir de vous ouvrir une partie de mon cœur, que chose écrite est ferme et claire à tous, manifeste et certaine à un chacun, afin que vous puissiez mieux connaître et comprendre ma pensée quand je n'y serai, je vous laisse par écrit certaines ordonnances ci-dessous écrites, faites et par articles ordonnées, lesquelles vous prie vouloir garder en mémoire et, pour l'amour de moi, mettre peine à les accomplir, chacun en ce qui le concerne, selon leur forme et teneur, et par la manière que de mot à mot s'ensuivent.»

Avant de partir, le seigneur de Caumont fait accepter par les écuyers

qui devaient l'accompagner en Terre-Sainte, plusieurs conventions particulières, dont l'objet était de régler leurs relations durant le voyage. Les écuyers jurèrent de servir fidèlement leur maître, bien portant et malade, et de ne point l'abandonner en chemin. Lui-même jure sur l'Évangile que la mort ou une maladie grave de l'un d'entre eux, ou toute autre cause de nature à lui faire manquer son voyage, pourra seule le séparer de lui, et que, dans ce cas, il fournira au malade le moyen de se guérir et de retourner sur ses pas; que si l'un d'eux tombe malade en revenant avec lui de Jérusalem, la mort seule l'empêchera de le ramener en France. Dans ce contrat, nous remarquons, avec M. de la Villemarqué, cette obligation exigée par notre pèlerin de la part de ses compagnons :

« Si aucun débat, dissension ou noise sourdoit de l'un à l'autre, comme aucune fois advient par le chemin, ils seront tenus le lendemain demander pardon l'un à l'autre et laisser toute erreur et iniquité. »

Enfin, Caumont se met en route le lundi 27 février 1419; il passe par Agen, Toulouse et Castelnaudary, et se rend à Barcelone, où il s'embarque.

A Rhodes, la caravane recrute un nouveau compagnon, un jeune chevalier de bonnes mœurs et de bonne renommée. Caumont et lui lièrent amitié ensemble, et de là se dirigèrent sur Jérusalem. Nos voyageurs arrivèrent à Jaffa le 28 juin, quatre mois après leur départ; ils furent reçus par les moines de Saint-François, alors comme aujourd'hui fidèles gardiens du Saint-Sépulcre. Le consul chrétien en Palestine remit à Caumont un sauf-conduit du soudan d'Égypte et lui annonça l'escorte qui devait protéger son voyage à Jérusalem. Cette escorte devint (les musulmans n'ont pas changé depuis) pour le sire de Caumont un honneur très-onéreux, et les dépenses qu'elle lui occasionna ne furent que le moindre inconvénient de la présence de ces Sarrasins. Rempli d'une foi ardente, Caumont profita de la première église qu'il trouva sur son passage, — l'église en ruines de Lydda, — et y fit dire une messe d'actions de grâce en l'honneur de saint George, martyrisé dans cette ville. La contenance des Sarrasins pendant l'office scandalisa la dévotion de Caumont. Voici comment il raconte cet épisode :

« A deux mille de Rama, à la senestre main, se trouve une cité que l'on appelle Lydda; elle est ruinée et défaite, exceptée la grande église, dont la majeure partie est aussi rompue. Monseigneur saint

George y fut martyrisé et décollé par les ennemis de la foi devant le grand-autel; en place de cet autel il y en a un autre, où je fis dire la Messe de Monseigneur saint George, en présence de plusieurs Sarrasins qui n'avaient guère de dévotion, et j'avais grand dépit de leur contenance en présence du corps de notre Seigneur, qui nous a tous formés et rachetés; mais les faux chiens n'en tenoient compte et s'en moquoient. » Caumont voyait aussi avec regret les clochers chrétiens remplacés « par de petits hôtels ronds, d'où les Maures crient vers leur Baffomet de La Mecque, en leur langage et selon leur mauvaise coutume, nuit et jour, à certaines heures. »

De Lydda, Caumont revint sur ses pas, demeura encore quatre jours à Rama et reprit sa route au milieu de la nuit, afin de gagner Jérusalem; il y arriva le 6 juillet 1419 et alla se loger « en un grand hôtel qui est devant l'église du Saint-Sépulcre. »

« A minuit, ajoute notre voyageur, les frères Mineurs qui gardent le Saint-Sépulcre me vinrent quérir et me menèrent en grand lumière par toute la cité de Jérusalem et en tous les saints lieux où notre Seigneur Jésus-Christ a été si cruellement maltraité par les faux Juifs; et puis ils me menèrent hors ladite cité, en la vallée de Josaphat où est le Saint-Sépulcre, où le précieux corps de Notre-Dame fut placé après qu'elle fut trépassée. »

Pour visiter les sanctuaires chrétiens de la Ville-Sainte, il fallait toujours avoir l'aumônière à la main, et la rapacité de ces Sarrasins du XV^e siècle égalait l'avidité de nos musulmans modernes. Caumont s'en plaint à plusieurs reprises: il obtient, moyennant tant par tête, l'entrée du Saint-Sépulcre pour lui et ses compagnons de route. Dès qu'ils eurent pénétré dans l'enceinte, l'officier turc referma sur eux les portes, et, ainsi emprisonnés, nos pèlerins passèrent toute la nuit en prières. Au point du jour, Caumont se confessa, entendit une Messe dite à l'autel du Saint-Sépulcre en l'honneur de son saint Patron, et reçut la sainte communion. Après la Messe, le jeune chevalier qu'il avait amené avec lui de Malte lui ceignit le baudrier, lui chaussa les éperons d'or, lui donna cinq coups du plat de son épée sur l'épaule en l'honneur des cinq plaies de notre Seigneur; ensuite le religieux qui avait chanté la Messe, encore revêtu de ses ornements sacerdotaux, le pria de se mettre à genoux, et, lui mettant une épée nue entre les mains, lui fit prêter sur elle le serment des chevaliers du Saint-Sépulcre.

« Je pris cette épée, dit Caumont, en l'honneur et révérence de

Dieu et de Monseigneur saint George, pour garder et défendre la sainte Église contre les ennemis de la foi; et en ce disant je la mis dans la gaine que j'avais cintée. Toutefois l'on me fit encore promettre et jurer six choses sur ledit autel du Saint-Sépulcre, ainsi qu'il est coutume de faire pour tous ceux qui, en ce saint, précieux et digne lieu, prennent ordre de chevalerie; lesquelles dites choses s'ensuivent :

« Ci-ensuivent les serments que font les chevaliers du Saint-Sépulcre en Jérusalem, lesquels moi, Nompar, seigneur de Caumont, de Châteauneuf, de Château-Cullier et de Berbegnières, ai faits pour le plaisir de Dieu, le VIII^e jour du mois de juillet, en l'an de l'incarnation M. CCCC. XIX.

« Premièrement, ils promettent garder et défendre la sainte Église;

« Secondement, d'aider de toute leur puissance à conquérir la Terre-Sainte;

« Tiercement, de garder et défendre leur peuple, et faire justice;

« Le quart, de garder saintement le mariage;

« Le quint, de non être en lieu et place où se fait une trahison;

« Le sixième, de défendre et garder les veuves et orphelins. »

En mémoire de ce jour, le plus beau de sa vie, le sire de Caumont institua un ordre de chevaliers auquel il donna le nom gracieux et poétique d'*Ordre de l'écharpe d'azur*; la couleur de cette écharpe, que chacun des chevaliers devait porter en sautoir, était l'emblème de la loyauté. Au milieu on voyait une targe blanche, et sur le champ de l'écu, une croix vermeille et en relief. A la partie supérieure se trouvait le cri de guerre des Caumont : *Ferm*. Les chevaliers de l'Écharpe d'azur s'engageaient, à la mort de l'un d'eux, à faire chanter trois messes pour le repos de son âme. Mais le fondateur de l'ordre promit d'en faire chanter vingt en sa qualité de patron. Il fit même davantage, et dans le cas où l'un d'eux perdrait son héritage, il assumait l'obligation de l'entretenir à ses frais, le reste de ses jours, avec la généreuse abnégation d'un véritable frère et compagnon d'armes. Les premiers chevaliers de l'Écharpe d'azur furent naturellement les compagnons de voyage du sire de Caumont. Le délicat chevalier, remarque M. de la Villemarqué, ajoutait ainsi, par reconnaissance, des engagements nouveaux aux engagements contractés par lui au départ envers ses fidèles écuyers.

Nous ne suivrons pas le sire de Caumont dans toutes ses pérégrinations à travers la Palestine : il nous suffira de dire qu'il visita les divers lieux illustrés par la présence du Sauveur avec cette même

foi naïve et tendre que nous avons fait connaître au lecteur. Avant de quitter Jérusalem, Caumont remplit ses coffres d'une foule d'objets qui tous avaient touché au Saint-Sépulcre, afin de les offrir à sa femme et à ses amis; ces objets, il les appelle des joies et en fait une longue énumération : ce sont des roses cueillies dans le désert de Jéricho; une fiole contenant de l'eau du Jourdain; des croix d'or, d'argent, de perles et de chalcédoine; des chapelets d'ivoire, d'aloès, de cristal de roche; des anneaux d'or, d'argent et de serpentine; des bourses tissées d'or et de soie; des gants blancs de chamois; des étoffes précieuses en soie, en damas et en satin; des oiseaux de Chypre pour parfumer la chambre de sa femme.

Mais cette femme aimée et dont la pensée ne le quitte jamais, il ne devait pas sitôt la revoir. Son retour en France ne s'opéra point sans beaucoup de temps et de difficultés. Assailli par trois tempêtes, il n'échappe à la mort que par miracle; jeté sur les côtes de Sicile, les vents contraires, un calme prolongé, l'avarie de son navire lui défendent de se remettre en route. Et toutefois, la Providence lui ménage une consolation à côté de l'épreuve : il rencontre dans un château voisin de Palerme un chevalier du Béarn, ami de son père, et c'est au sein des fêtes et entouré des soins de l'amitié qu'il passe ce long exil.

Long exil, en effet, si nous en jugeons par les plaintes que lui arrachait l'éloignement de sa femme.

« Je ne pouvois, dit-il, être sans tristesse quand je me souvenois de ma très-chère et bonne amie, ma loyale compagne que j'aime tant, laquelle souvent je désirois voir, ayant été éloigné d'elle depuis si longtemps. Le grand amour que j'avois pour elle me faisoit plusieurs fois le jour penser à elle.

« Et la nuit, en dormant, il m'étoit avis que je la voyois, ce qui me faisoit si grand plaisir que je n'aurois pas voulu être réveillé. Ah! quelle joie et quelle consolation j'avois alors! mais au réveil, comme je me sentois mal à l'aise! en proie au chagrin, vide de bonheur, le cœur plein de soupirs! Je n'en pouvois plus! Tout ce que j'avois vu était le contraire de la vérité; hélas! quelles peines je souffrois de ne pouvoir me rapprocher d'elle! Si, à cheval ou même à pied, j'avois pu aller la rejoindre, ni peine, ni fatigue, rien ne m'eût coûté. Mais je suis ici, me disois-je, dans cette isle, entouré par la mer, à la merci de Dieu et du vent. Le vent, oh! je l'aimerois mieux qu'un château rempli d'or! Et de telle manière soupirant, je demourois pensif, priant

Dieu, qui donne toute grâce, qu'il lui plût me donner le vent pour que je pusse me rendre sûrement au lieu où ma très-chère et bonne amie demeuroit, et que ce fût bientôt.»

Des plaintes si tendres et si souvent répétées devaient toucher le cœur de Dieu : il lui envoya un vent favorable. Un vaisseau venant de Naples le conduisit à Barcelone, et de là il gagna la France, où il put enfin revoir celle qu'il aimait tant.

VII.

CONCLUSION.

Qu'avons-nous voulu prouver ?

Que malgré la diversité des temps et le changement des mœurs et des habitudes, les tendances de la foi et les besoins de la piété sont restés les mêmes au sein du catholicisme. Sans doute, nous ne sommes plus à l'époque des croisades et les peuples ne s'ébranlent plus à la voix d'un Pierre l'Ermite ! Mais, dans la sainte phalange des âmes demeurées fidèles, les traditions chrétiennes ont survécu : là se conservent comme un précieux dépôt l'amour du sacrifice et la passion du devoir, et au jour marqué par Dieu, ces deux vertus, mères des grandes choses, sortiront de leur pieux asile, pour renouveler le monde et lui donner un progrès laborieusement et inutilement cherché dans les théories révolutionnaires. Nous avons montré la Papauté, fidèle gardienne de l'honneur catholique et de la civilisation européenne, combattant les empiétements du mahométisme avec un courage et une persévérance que n'ont pu lasser les revers et les défections.

La Papauté ! institution immortelle et divine, base de l'ordre social et de la religion de Jésus-Christ ! Pierre lumineuse que n'ont pu ébranler dans sa majestueuse immobilité les orages des passions humaines, il suffit de lever les regards vers tes hauteurs pour sentir la foi se ranimer en nous et le courage retremper nos cœurs : tu es l'image et le symbole de Celui qui réjouira la nouvelle Jérusalem de sa splendeur et de son amour : ton passé nous révèle ton avenir !

*FÉLIX BLUMSTEIN.

TETZEL.

Priéras d'abord, puis Emser et Cochlæus,² et à leur suite le plus grand nombre des anciens historiens catholiques, ont cru trouver la première cause de la réformation luthérienne dans une jalousie d'Ordre³; suivant eux, les Augustins auraient vu avec peine confier aux Dominicains la charge de prêcher les indulgences, qu'ils avaient eux-mêmes exercée jusqu'alors. C'est une erreur. En effet, Pallavicini affirme positivement⁴ que c'était aux Franciscains, et non aux Augustins, que l'on confiait communément cette mission. « Néanmoins, ajoute l'historien,⁵ les Augustins se choquèrent de voir la prédication des indulgences confiée aux Frères Prêcheurs, tant à cause de la diminution des aumônes qui en résultait pour tous les Ordres mendiants, que par suite de certaines querelles qui venaient de s'élever entre les deux Ordres.»

A ces motifs généraux d'aversion contre les Dominicains s'en joignaient d'autres, l'un intéressant toute la communauté augustine de Wittemberg, l'autre particulier à ceux de ses membres qui enseignaient à l'Université. L'Électeur Frédéric avait obtenu pour l'église de Tous-les-Saints une indulgence dont le produit devait être affecté à la construction d'un couvent d'Augustins dans sa résidence. Il saute aux yeux que ces religieux ne durent voir que de fort mauvais œil la publication d'une indulgence qui suspendait toutes les autres et qui ajournait indéfiniment la réalisation des bonnes intentions de leur protecteur à l'endroit de leur communauté.⁶ Et ceux d'entre eux qui étaient professeurs à l'Université, n'avaient-ils pas quelque raison d'appréhender que l'indulgence dont tout le monde parlait, à laquelle tous couraient, ne détournât trop l'attention publique d'une école qui commençait seulement à se faire un nom,⁷ et des savants qui en étaient

¹ V. *Rev. cath.*, p. 145-152, 202-207. — ² Comment. de act. M. Luth., in-fol., 3-4.

³ MERLE D'AUBIGNÉ, *Hist. de la Réf.*, t. I, p. 351, croit que cette imputation n'a été inventée par les ennemis de Luther qu'après sa mort (18 février 1546). Il se trompe, Priéras la formula déjà en 1517; Emser la répéta en 1519, longtemps avant que Cochlæus la consignât dans sa *Vie de Luther*, publiée en 1549.

⁴ *Hist. conc. Trid.*, lib. I, cap. 3, par. 7. — ⁵ *Ibid.*, cap. 4, par. 1.

⁶ F. Fred. Myconii *Hist. Reformationis*, 24. — ⁷ Sa fondation ne datait que de 1502.

REVUE CATHOLIQUE

DE

L'ALSACE.

THIVE RECHT SCHEV NIEMAND.

(Légende d'une ancienne médaille de Strasbourg.)

ANNÉE 1859.

STRASBOURG,

TYPOGRAPHIE DE LOUIS-FRANÇOIS LE ROUX,

RUE DES HALLEBARDES, 34.

1859.

REVUE CATHOLIQUE

DE

L'ALSACE.

—
TIVE RECHT SCHEV NIEMAND.

(Légende d'une ancienne médaille de Strasbourg.)

—
ANNÉE 1861.
—

STRASBOURG,
TYPOGRAPHIE DE LOUIS-FRANÇOIS LE ROUX,
RUE DES HALLEBARDES, 31.

1861.